

Le Pass+

Nous avons le plaisir de vous informer que le **dispositif Pass+ (aide départementale)** est reconduit cette année pour la nouvelle campagne 2021-2022 qui a été lancée le 1er juin.

Le PBA est affilié à ce dispositif pour la 2ème année consécutive.

Détails en ligne [ICI](#)

La carte PASS+ c'est quoi ?

Une carte gratuite, valable de la 6e à la majorité.

> Une aide financière pour les activités extrascolaires de 80 € (100 € pour les élèves boursiers).

> Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...)

Une aide financière facilitant l'adhésion des collégiens à leurs club de Basket préféré :-)

Pour qui ?

> Tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines de la 6e à la majorité.

> Les jeunes de 11 à 18 ans domiciliés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines accueillis

Aide financière sport-culture

Inscriptions sur www.passplus.fr à compter du 1er juin 2021

Une aide financière sport-culture de 80 € et de 100 € pour les élèves boursiers.

Le Pass+ comprend deux porte-monnaie électroniques, l'un pour la pratique d'activités culturelles, l'autre pour la pratique d'activités sportives.

Les familles décident de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60 € et 20 €).

Les élèves boursiers bénéficient d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport).

Pour les inscrits en 2020-2021 : en raison de la crise sanitaire, report exceptionnel de l'aide financière non consommée en 2020-2021 sur l'année 2021-2022

Pour vous inscrire

> Créez votre compte sur passplus.fr

> Activez votre compte à partir du courriel reçu

> Ajoutez-le ou les bénéficiaire(s)

> Document obligatoire : une photo

> Document facultatif : notification de bourse 2020-2021

Les avantages du Pass+ vous seront accordés dès validation de la demande.

Informations pratiques

Documents obligatoires pour l'inscription d'un jeune 15-18 ans

Déjà inscrits :

> Un justificatif de domicile ou un certificat de scolarité

Première inscription :

> Une photo

> Une copie d'un document officiel mentionnant la date de naissance

> Un justificatif de domicile ou un certificat de scolarité

Document facultatif : une notification de bourse 2020-2021

Accès aux services

> Dès validation de l'inscription Pass+

> Un mail de confirmation est envoyé à chaque bénéficiaire